



ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **Le Lundi 07 JUILLET 2025 à 20h00** **Salle Bibliothèque Saint-Denis en Bugéy**

20H10 ouverture de la séance

Présents Bureau : M GAUTHIER – J PITTION – F TEREFENKO – E CAVANNE – M FAVRE – A LAISNE – CH LAISNE – F MAZERES – S DE VILLENEUVE – A ATTENCIA – FX DUPUIS – J ALRIC – A GOUGOUX – C. GUILLERMIER – P MARTINEZ - G. DURAND – JF. BARIOZ – E GOUJET – N GOUJET

Présents Membres :

Quorum = 11 - 19 membres Présents + 2 Pouvoirs, Quorum atteint validant les débats et décisions.

Excusés : V. REGIS (P. à A. Attencia) – MT LAUTREC (P. au Président)

I – PREPARATION REPAS ETE du Dimanche 20/07/2025 :

- Inscriptions : Lancement à effectuer à partir de la Gazette du 02/07/2025 – **Rappel sur les 2 prochaines gazettes**
- Maintien Tarif à **10 €** ~~ou augmentation ?~~
- Lancement Invitations des anciens à partir du 02/07/2025
- Lancement Invitations Maires à partir du 09/07/2025, et autres "personnalités" - invitations faites aux maires, présidents d'associations Vaux, correspondants de presse.
- Appel au bénévolat pour les entrées et desserts **via la Gazette à partir du 09/07/2025.**
- Rappel dans gazette : apporter couverts et horaires arrivés
- Mise en place de la logistique du 20/07/2025 – recrutement des volontaires. **Rappel dans Gazette.**
- Location château : **Christine** récupère les clés et fait l'état des lieux vendredi 18 matin à 9H00 (idem lundi matin).

II – BILAN FINANCIER PROVISOIRE SAISON 2024-2025 (J. PITTION – V.REGIS)

- Bilan Provisoire global
- Bilan par Projets
- Subventions obtenues et versées
- Position financière des liquidités

La position budgétaire de ce jour permet d'envisager un équilibre, voir un léger excédent en fin exercice le 31/08/2025, malgré le constat d'une baisse des subventions des communes.

III – LICENCES 2024-2025

- Bilan effectif 2024-2025 : Licenciés = **188** (+ 12), Adhérents externes = **12** (- 2) soit un total de **200** (+ 10)
- Prix FFRP des licences 2025-2026 – **Inchangé**
- Déterminer le prix cotisation club : Maintien à **9.15 €** ~~ou augmentation ?~~ **10 €** pour les extérieurs
- Déterminer le prix unitaire Kilométrique du covoiturage : Maintien à **0.30 €** ~~ou augmentation ?~~

En cas d'augmentation significative des prix du carburant, le CA se réserve la possibilité d'augmenter le montant kilométrique du dédommagement.

Le prix de la licence FFRP restant au prix de la saison 2024-2025, notre budget de la saison en cours étant équilibré, tous les montants applicables sur la saison à venir sont maintenus au même niveau de la saison 2024-2025.

Décisions adoptées à l'unanimité par le C.A.

IV – BILAN par ACTIVITES

• TRAVAUX (JF. BARIOZ) :

- Contenu Nouvel Ordre de mission balisage du CDRP01 – 275,5 kms nous sont confiés
- Inventaire des travaux effectués à ce jour. 275 Kms
- JF Barioz fait état d'une faible prise en compte des circuits balisés par notre association dans la programmation des randonnées pédestres, Marche nordique et Rando Douce.
- Pedro propose de communiquer un catalogue des sentiers dont nous avons la charge, stocké dans notre OneDrive.à disposition des animateurs.
- JF BARIOZ propose de se rapprocher des Mairies avec lesquelles les liens ne sont pas actifs.
- Projets fin exercice 2024-2025 – Travaux terminés
- Projets 2026 – Renouvellement de la convention avec le CDRP01

• RANDO DOUCE (C. GUILLERMIER)

- Point sportif sur la saison 2024-2025.

	2023-2024	2024-2025
Nb sorties Effectuées	35	39
Nb participants	844	1079
Moyenne	24,11	27.67
Nb sorties Annulées	7	2

Tout va bien

• MARCHE NORDIQUE (F. MAZERES)

- Point sportif sur la saison 2024-2025 – Dynamique, Loisir Perfectionnement, Découverte et Yoga
83 sorties effectuées – A ESCARGUEL a passé et réussi son brevet Fédéral
Participation stable, avec un maintien en fin de saison plus soutenue que les saisons précédentes.
Constat confortant d'arrivée de nouveaux participants s'inscrivant progressivement durant toute la saison.
- Point sur les GO – F. Mazères, C. Couturier, MF. François, O. Vitu, A. Escarguel : Nouvelle animatrice.

• RANDO CANINE (E. GOUJET)

- Point sportif sur la saison 2024-2025
- Projets 2026

Abandon de l'activité faute de participants

• RANDO GOURMANDE (E. CAVANNE et E. GOUJET)

- Point sportif sur la saison 2024-2025. Augmentation significative du nombre de participants démontrant un intérêt croissant pour ce type d'activité.
- Projets 2026 – Préférence du Samedi car le dimanche la restauration est quasi impossible - Auberge de Contrevoz ou Le Panoramique à Cerdon – Ferme Au rythme du troupeau aux Bergonnes

	2023-2024	2024-2025
Nb sorties Effectuées	2	3
Nb participants	40	117
Moyenne	20	39
Nb sorties Annulées	0	0

V – Forums des associations 2025

- **Château-Gaillard** : SDF le Samedi 30/08/2025 à 9h00
- **Lagnieu** : Vendredi 05/09/2025 de 17h à 20h
- **Saint-Denis** : ?
- **Vaux en Bugey** : SDF le Mercredi 3 septembre 2025 de 17h à 19h
- **Saint-Vulbas** : ? Contact à venir (M. Gauthier)
- **Saint-Sorlin en Bugey (Marche nordique)** : Dimanche 7 septembre 2025 matin
- **La Valbonne camp militaire** : Inutile ?

VI – PROJETS SORTIES W.E. et SEJOURS 2025-2026 :

Il sera rappelé dans la gazette que seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent réserver un séjour ou participer à une sortie à compter du 1^{er} octobre 2025.

Propositions Séjours :

- **Séjour Court Raquettes** (M. Gauthier, G. Durand, JF. Barioz, P. Martinez)
 - Lieu : LES ESTABLES (Haute-Loire)
 - Dates : Vendredi 23 au Dimanche 25 Janvier 2026 inclus – **34 places ouvertes**
 - Hébergement : Les Chalets du Mézenc. – Acompte versé de 1236.80 € en Mars 2025
 - Coût par personne : 175,00 € + 32,00 € de covoiturage, soit un total de 207,00 €
 - Date lancement sondage et inscriptions avec acompte de 80 € : **1^{ère} semaine d'octobre 2025**
- **Séjour Long Rando Dans le GERS** (J. et S. Girardier)
 - **Séjour découverte**
 - Lieu : LE HAMEAU DES ETOILES - Haumont 32500 Fleurance
 - Hébergement : Cap France (7 jours 6 nuits)
 - Dates : du 20 juin au 26 juin 2026 – **51 places ouvertes**
 - Coût par personne : environ 702 € **transport compris**
 - Date lancement sondage et réservations : **2^{ème} semaine d'octobre 2025**
- **Séjour Long Rando en Autriche-Leichtenstein-Allemagne** (MONTAFON (Autriche) – SUD EVASION (M. Gauthier)
 - **Séjour sportif – 2 niveaux**
 - Coût par personne 1045 € (7 jours, 6 nuits)
 - Dates : du 6 au 12 Septembre 2026 inclus – **48 places ouvertes**
 - Date lancement sondage et réservations : **2^{ème} semaine d'octobre 2025**
- **Séjour Court Rando à Névache**, vallée de la Clarée – (A. Attencia, P. Martinez, G. Durand)
 - **Séjour en Montagne - 2 niveaux**
 - Coût par personne ? € (4 jours, 3 nuits)
 - Dates : du 30 Mai au 2 Juin 2026 inclus – **49 places ouvertes**
 - Date lancement sondage et réservations : **3^{ème} semaine d'octobre 2025**

Les plaquettes de présentation des 4 séjours seront diffusées sur la 1^{ère} Gazette de Septembre 2025 avec l'information des règles, processus et des dates et heures du lancement des inscriptions de chacun des séjours (simultanément prévue sur les 2 séjours longs GERS et BAVIERE en conformité avec les dispositions du RI)

Propositions W.E. et Itinérance :

- **Week-end Haute-Montagne à dénivelé modéré – Guy DURAND** – prévu le 18 et 19 juillet 2026
- **Week-end Alpin sportif – Alain LAISNE** – Prévu le 29 et 30 Août 2026 – **Précisions à venir**
- **Séjour Itinérant – JF BARIOS – Le Grand Tour de La Valserine** : 3 Nuits / 4Jours – prévu du 29 Août 2026 au 1^{er} Septembre 2026 compris.

Les plaquettes de présentation seront diffusées sur la 1^{ère} Gazette au moins 2 semaines avant le lancement des inscriptions.

Validation par C.A.

VII – COURRIERS ET AUTRES SUJETS :

- **Courrier de la rentrée FFRP saison 2025-2026 (transmis à Viviane)**
 - Nouveau Bulletin d'adhésion avec une notion supplémentaire : La nationalité
 - Tarif des licences **Idem que 2024-2025**
 - Nouvelle activité La Marche avec Bâtons Dynamiques : « BungyBump »
 - Intérêt pour la MN ou Autre ?
 - Formation FFRP existante
- **Remboursement des frais de reconnaissances des séjours ou Week-end (P. Martinez) :**
 - Serait-il possible de rembourser l'indemnité kilométrique + frais d'autoroute liés à la reconnaissance lors du lancement de l'inscription des adhérents au séjour ou Week-End ?
 - Rappel Règlement intérieur article §6.23.4 :
L'indemnisation est présentée et émarginée sur la fiche d'inscription le jour de la randonnée, du week-end ou du séjour dans le cadre réservé (en bas et à gauche) ; elle devient alors exigible et réglée par le trésorier au GO.
 - Dans le but d'alléger l'engagement financier des Organismes, une disposition est déjà pratiquée consistant à réclamer à l'hébergeur une facture d'acompte et/ou définitive accompagnée d'un RIB afin d'effectuer directement le règlement de l'hébergement de la reconnaissance par l'association.
 - Actuellement, l'inscription des adhérents à un séjour est systématiquement confirmée par le versement d'acompte dont le montant est calculé en fonction des arrhes versés à l'hébergeur divisés par le nombre d'inscrits.
 - Proposition à débattre : Intégrer la totalité des frais de reconnaissances en supplément dans le calcul de l'acompte réclamé, permettant le remboursement des frais kilométriques des organisateurs à la clôture des inscriptions.
 - Cette disposition, si retenue, sera consignée dans le règlement intérieur
- **Adoptée à l'unanimité – Modification du règlement intérieur**
- **Disposition fiscale de Renonciation aux remboursements de frais des Bénévoles :**
 - Principe
 - Ne concerne que les indemnités kilométriques
 - Essai de mis en application limité dans un 1^{er} temps à la section Travaux Balisage.
 - Disposition facultative en alternative au remboursement des notes de frais.
 - Présentation d'une note de frais récapitulative annuelle par le bénévole avec son accord au renoncement du remboursement direct de ses frais par l'Association.
 - Délivrance par l'Association d'une attestation CERFA du montant total, soit le nombre de kilomètres déclarés par le Bénévole x taux kilométrique fiscal donné par l'administration, qui servira de justificatif à la demande de réduction d'impôts émise sur la déclaration de revenus.
 - Saisie d'une écriture comptable à chaque délivrance d'attestation du montant déclaré comme une dépense dans la catégorie « Entretien Chemins » et une recette du même montant dans la catégorie « Dons ».
 - Si le montant des impôts dû par le bénévole est inférieur au montant de la déduction calculée, l'association s'engage à verser sur justificatif la différence au bénéficiaire, soit le montant du manque à gagner.
 - A titre d'exemple (véhicule 5CV) :
 - Un décompte annuel de déplacement égale à **800 kms**
 - Le montant du remboursement de l'association serait de $800 \times 0,30 = 240 \text{ €}$
 - La déclaration fiscale du renoncement serait pour 2025 : $800 \times 0,636 = 508,80 \text{ €}$
 - Le remboursement d'impôt serait : $508 \times 0,66 = 335,28 \text{ €}$
- **Disposition adoptée à l'unanimité avec application facultative au cas par cas suivant le souhait de chaque personne concernée.**

- **Réunion des animateurs actifs de la saison précédente de toutes activités en début de chaque nouvelle Saison.**
 - Accord ou non du CA sur le principe ?
 - Si OUI :
 - Recherche d'un lieu et d'une date pour la saison 2025-2026
 - Réunion de travail :
 - Bilans et commentaires saison passée
 - Débats sur différents thèmes : sécurité, organisation, programme
 - Incitation et recherche de candidats animateurs,
 - Organisation d'une collation collective prise en charge par Le Club
 - Principe
 - Modalités à définir : où- quand – comment !
- **Principe renouvelable annuellement Adopté à l'unanimité – Projet à organiser dès la période d'Octobre à Début Décembre 2025.**
- **Projet de mettre la comptabilité en utilisation Multi postes ?**
 - Utilisation parallèle du logiciel par la Trésorière et son Adjointe rendue possible
 - Partage du travail de comptabilisation des opérations effectuées par chacune.
 - Interchangeabilité assurée d'une tâche indispensable au club.
 - Coût de location du Drive partagé de l'éditeur **9 €** par an.
- **Projet adopté à l'unanimité par le C.A.**
- **Projet OCTOBRE Rose – 17 Octobre 2025 – Collège Sainte-Marie**
 - Demande émanant du collège :
 - Etablir 2 circuits : Départ du collège vers **8h45**, tous ensemble (environ **450 élèves**).
 - Un début de parcours commun sur qq kms, puis une **division en deux itinéraires** :
 - Un **parcours court** de 7 km pour les 6 et 5e
 - Un **parcours long** de 9 km pour les plus grands.
 - L'objectif est que tout le monde se retrouve au **moto-cross** pour la pause déjeuner (accord de la mairie ok).
 - Le retour pourrait se faire par le même chemin pour tous les élèves.
 - À l'arrivée au collège, des **ateliers sportifs** seront proposés aux élèves les plus rapides + **gouters** par les parents d'élèves.
 - Auriez-vous la possibilité de nous proposer un itinéraire en lien avec cette organisation
 - Nous vous faisons entière confiance et savons que vous trouverez un joli tracé adapté.
 - Réponse RDB :
 - Un contact direct en présentiel est indispensable pour finaliser une telle organisation.
 - Rendez-vous est pris le 1^{er} Septembre 2025 pour une réunion au sein du collège avec les responsables du projet, accompagné d'une proposition d'itinéraires.
- **CDRP01 - Pas à pas topo guide Handi'Rando (H'R)**
 - Demande de F. Beauvais de procéder à un pas à pas sur certains circuits (liste jointe) ?
 - Proposition des RDB : Prise en charge des circuits de Saint-Sorlin, Serrières de Briord et Evosges par JF BARIOZ.

Prochaine réunion
Lundi 15 Septembre 2025
Bilan saison 2024-2025
Préparation saison 2025-2026

Clôture séance à 22H50

Le Président
Marcel GAUTHIER

La Secrétaire
Nicole GOUJET